

Vignobles! en Scène!

LES JOURNÉES VIGNOBLES & DÉCOUVERTES

LES COLLECTIONS D'ANIMATIONS

LE CONTEXTE

Vignobles en Scène, *Les Journées Vignobles & Découvertes*, est le grand rendez-vous annuel de l'œnotourisme en France. Porté par la Fédération Nationale Vignobles & Découvertes, cet événement est organisé simultanément dans l'ensemble des vignobles labélisés de France le 3ème week-end d'octobre. Cet événement a pour but de :

- Valoriser les territoires viticoles labélisés *Vignobles & Découvertes*.
- Attirer un public varié, qu'il soit amateur ou novice.
- Proposer des expériences de qualité, immersives et inédites.
- Faire vivre le vignoble à travers des animations originales et engageantes.

L'évènement est structuré autour de deux axes principaux :

- Les **banquets insolites** proposés par les porteurs de destination, marqueurs principaux de l'opération.
- Les **collections d'animations** portées par les prestataires labélisés.

CIBLE

Le présent cahier des charges s'adresse aux prestataires labélisés des destinations adhérentes à la Fédération Nationale Vignobles & Découvertes.

UNE NOUVELLE PROGRAMMATION : LES COLLECTIONS D'ANIMATIONS

Resserrée autour de **3 collections** qui remplacent les 7 thématiques existantes jusqu'à présent, la programmation d'activités vise à mettre en lumière la diversité, la créativité et la richesse des territoires viticoles français. Il s'agit de permettre aux visiteurs de (re)découvrir le riche patrimoine des régions viticoles sous un autre angle, de vivre une expérience au cœur du vignoble sans nécessairement être connaisseur de vin.

Les collections sont structurées en trois collections distinctes :

- Les Gustatives
- Les Immersives
- Les Créatives

Portées par les prestataires labélisés Vignobles & Découvertes, elles ont vocation à proposer des animations exclusives, qui différencie ce moment à part et lui donne son identité.

Cet appel à projets définit les critères et exigences pour les prestataires souhaitant organiser des animations dans ce cadre.

DETAILS DES COLLECTIONS D'ANIMATIONS

Les Gustatives

Les expériences de cette collection doivent mettre en avant la gastronomie, les accords mets & vins et les produits du terroir. Elles doivent permettre aux visiteurs de découvrir les spécificités gustatives des vins et des productions locales.



Exemples :

- Dégustations commentées par un professionnel
- Expériences autour des accords mets & vins
- Rencontres avec des artisans et producteurs locaux
- Menu thématique / spécial dans un restaurant
- Découvertes culinaires innovantes ou insolites

Les Immersives

Cette collection regroupe des expériences conçues pour plonger le visiteur dans l'univers des vignes et des chais, domaines, caves et autres lieux de production du vin à travers des formats interactifs et immersifs.



Exemples :

- Sensorielles : balades olfactives ou dégustations à l'aveugle, initiation à l'œnologie, découverte des arômes, etc.
- Sportives : randonnées, vélo, yoga dans les vignes, trail, etc.
- Ludiques et mystérieuses : escape games, chasses aux trésors, parcours scénarisés
- Expérientielles : vendanges participatives, nuit en tonneau, ateliers de vinification
- Surprenantes : dégustations en pleine nature, expériences nocturnes, événements insolites

L'organisation de portes ouvertes sans activité spécifique ne constitue pas une activité autorisée.

Les Créatives

Les expériences de cette collection associent l'univers du vin à une dimension artistique et culturelle.



Exemples :

- Concerts acoustiques, classiques ou contemporains dans un domaine ou en plein air
- Spectacles vivants (théâtre, danse, contes, cirque, etc.)
- Projections de films ou documentaires en lien avec le vin et le patrimoine
- Expositions artistiques et installations éphémères
- Performances, happenings et expériences interactives

NB : les activités destinées aux familles sont classées à l'intérieur de chaque collection.

LES CRITÈRES OBLIGATOIRES

1. Labélisation Vignobles & Découvertes

Le prestataire organisant l'animation doit obligatoirement être labélisé Vignobles & Découvertes.

Si l'animation implique un partenariat ou une sous-traitance, le prestataire s'engage à privilégier une structure également labélisée lorsque cela est possible.

2. Cohérence avec la typologie des Collections

Les activités et prestations proposées devront s'inscrire dans une valorisation du paysage viticole, des savoir-faire et métiers vitivinicoles et dans la mise en avant des terroirs. Elles devront s'intégrer dans les catégories décrites précédemment :

Les Gustatives : toutes les expériences qui se rapportent à la gastronomie, aux goûts, aux saveurs.

Les Immersives : toutes les expériences organisées au cœur du vignoble et des chais : sensorielles, sportives, mystérieuses, surprenantes pour vivre les paysages des vignobles et les domaines outdoor et indoor.

Les Créatives : toutes les expériences artistiques et culturelles : concerts, spectacles, projections, happenings etc.

3. Caractère inédit et original

Seront privilégiées les animations au caractère inédit, original, expérientiel, différent et innovant.

L'animation proposée doit donner lieu à une expérience distincte, que l'on ne retrouve pas dans la programmation ordinaire des domaines ou des destinations.

L'animation proposée doit offrir une valeur ajoutée en termes de découverte et de partage d'expérience.

Des activités récurrentes annuellement sont autorisées dans la mesure où elles répondent aux critères du présent cahier des charges.

Les labélisés qui le souhaitent peuvent privilégier la construction d'offres exclusives Vignobles en Scène en partenariat avec les autres prestataires labélisés de leur destination (domaine viticole, restaurateur, site patrimonial etc).

Il s'agit de cette manière de garantir la dimension exceptionnelle et l'identité de l'événement pour permettre sa montée en puissance et susciter l'intérêt des visiteurs.

4. Caractère durable

La prestation devra être respectueuse de l'environnement, valoriser les circuits courts et la consommation responsable.

5. Accessibilité

Dans le cadre de l'organisation de Vignobles en Scène, une attention particulière est portée à l'accessibilité des animations proposées afin de garantir une expérience inclusive pour tous les participants, y compris les personnes en situation de handicap.



Les prestataires labélisés proposant une animation sont invités à préciser si celle-ci est accessible aux personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif ou cognitif).

6. Communication

Le prestataire s'engage à utiliser la charte graphique de l'évènement pour la communication autour de sa prestation (le kit de communication sera mis à disposition de chaque prestataire souhaitant participer).

Le prestataire s'engage à élaborer sa communication de façon coordonnée avec sa destination.

7. Calendrier

Le prestataire s'engage à fournir l'ensemble des informations relatives à l'animation proposée à son organisme touristique de référence avant la date limite posée par son porteur de destination.

SELECTION DES ANIMATIONS

Pour intégrer la programmation de Vignobles en Scène, les expériences proposées seront soumises à la validation de chaque destination sur la base des critères suivants précédemment listés.

Il est également essentiel que les offres :

- Soient adaptées aux différents publics (amateurs, initiés, familles, groupes, etc.)
- Assurent une qualité d'accueil et d'animation irréprochable

Toute offre proposée ne répondant pas aux critères du présent cahier des charges pourra se voir refusée par le porteur de destination.

LA COMMUNICATION

L'identité et la charte graphique

La Fédération Nationale Vignobles & Découvertes a fait appel à une agence de communication pour la conception de l'identité graphique de l'opération. Cette identité ainsi que les préconisations à respecter en termes de communication et de valorisation de votre évènement, sont détaillées dans le kit de communication. Avant de déposer votre projet, merci de prendre connaissance de ces éléments.



CAHIER DES CHARGES mars 2025



La communication de la Fédération

La Fédération Nationale Vignobles & Découvertes assure la promotion de l'événement Vignobles en Scène à l'échelle nationale. Elle est en charge de la construction de la notoriété de ces Journées Vignobles & Découvertes auprès du grand public.

Cela inclut :

- La mise en place d'une campagne de communication nationale, visant à faire connaître l'événement.
- La création de contenus pour présenter et mettre en avant le week-end de manière attrayante, afin de susciter l'intérêt et l'engagement du public.
- La création et le partage d'outils de communication (kit de communication) pour assurer une cohérence globale.

La communication de la destination labélisée

La destination coordonne la promotion et la communication de l'opération sur son territoire.

DETAILS DU CALENDRIER 2025

Les Collections d'animations se dérouleront du vendredi 17 octobre au dimanche 19 octobre 2025.



LE LABEL VIGNOBLES & DECOUVERTES ET LA FEDERATION NATIONALE VIGNOBLES & DECOUVERTES

Le label « Vignobles & Découvertes » a été créé dès 2009 sous l'impulsion de l'Etat et d'Atout France, pour valoriser une offre touristique variée et élaborée. Ce label joue un rôle essentiel en permettant la qualification et l'identification des meilleures expériences touristiques de l'univers viticole français.

Créée en 2019, la Fédération Vignobles & Découvertes regroupe à ce jour **75 destinations viticoles**.

Parmi ses missions, la promotion du label auprès du plus grand nombre : c'est dans cet esprit que la

Fédération porte pleinement l'évènement **VIGNOBLES EN SCENE, Les Journées Vignobles & Découvertes**. Une formidable façon d'accompagner la volonté commune de proposer au public un rendez-vous régulier dans les vignobles.

